

# À quoi sert un canton ?

## Point de vue

**Guy Toureaux**, président de l'Observatoire de Rhuys communique son analyse sur le bien fondé de la nouvelle carte des cantons.

« Quelques maires des communes du canton de Sarzeau, dont le président de la communauté de communes, ont, à la demande du président du Conseil général du Morbihan, engagé leurs assemblées respectives à se prononcer sur le bien fondé de la nouvelle carte des cantons proposée par le gouvernement.

« Il s'agit d'une posture politique dénuée de toute analyse objective qui n'a pas échappé à de très nombreux

membres de ces assemblées locales. Le refus de ceux-ci de voter ou même de donner le moindre avis l'atteste.

« La première question que se pose un citoyen est, à quoi sert un canton ?

« Réponse : à rien, car celui-ci ne lui offre aucun service.

« À quoi sert donc un conseiller général ? Réponse : Uniquement à gérer le conseil général du département, à distribuer les subventions sur son territoire et c'est tout. Le conseiller général n'a aucun pouvoir sur la gestion du territoire de son canton.

« La plupart des cantons, dont Sarzeau, datent du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

La proposition proposée par la réforme gouvernementale ne fait qu'actualiser les évolutions socio-économiques des 200 dernières années.

« Ce sont donc des intérêts plus politiques qui expliquent les interventions des maires, avec comme arguments, les éternels refrains de perte d'identité du territoire et de charcutage électoral. On a même pu lire ou entendre que cette réforme s'apparentait à un déni de démocratie. Sans doute beaucoup d'entre eux ont oublié ce que préconisait le comité Balladur.

« Le projet amène la population du futur canton Séné-Sarzeau à atteindre désormais un chiffre

cohérent, à l'égal de celui des autres cantons du département. Qu'il y a-t-il de plus égalitaire ? Sans oublier le principe de la parité proposée dans la loi qui est tout à l'honneur du gouvernement actuel.

« Ce débat ramène toujours et encore à la question de savoir quelle est la place de la presqu'île de Rhuys dans l'ensemble Vannetais. Il est grand temps de casser certains arrangements politiques et administratifs en attendant sans doute la disparition de ces cantons qui n'ont guère de sens ».